

## SÉANCE DU 18 MARS 2024

Documents mis en ligne le 22 mars 2024 sur le site internet de la commune de Libourne

**24-03-030**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 11 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents :**

Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Laurence GARREAU pouvoir à Laurent KERMABON, Emmanuelle MERIT pouvoir à Christophe DARDENNE

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **COMMUNICATION DES DECISIONS** **COMMUNICATION DES DÉCISIONS**

-----  
En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

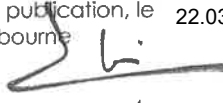
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de cette communication

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 21/03/2024 et de la publication, le 22.03.2024 Fait à Libourne

  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Commune de Libourne

**COMMUNICATION DES DECISIONS**

✓ **Direction Administrative et Financière**

Service juridique

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salle du Verdet) – avenant n°1	MACADAM DEFI	-----	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2026	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de domiciliation (Maison des associations)	Association O-PLANET-EUR	-----	Du 2 janvier 2024 au 2 janvier 2025	Antoine Le Ny
	Décision	Bail d'habitation – 45 boulevard de Garderose	-----	Loyer mensuel de 551.90 € Et paiement des charges récupérables	1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de mise à disposition de locaux communaux (salle des Charruauds)	Etablissement Français du Sang	-----	1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salle d'activités – Maison des associations)	TANGUITO TANGO	-----	6 mois (janvier 2024 à juin 2024)	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public (salles - Maison des associations)	Groupement des Apiculteurs du Libournais (GAL) et de son Rucher Ecole (REGAL)	-----	1 an à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2023	Antoine Le Ny

Service des finances

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Décision réalisée à la demande du Service de Gestion Comptable de la Trésorerie de Coutras</b>	Décision	Provisions pour créances douteuses	-----	-----	-----	Denis Sirdey

✓ Direction des Ressources Humaines

Service formation

Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Approbation d'une convention de formation – Formation de renouvellement certiphyto décideur en entreprise - 2 agents	CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de promotion Agricoles)	280 €	22 février 2024	Laurence Rouède
	Décision	Approbation d'une convention de formation – action de formation sport et maternité - 1 agent	I-PERFORM	530 €	17 et 18 février 2024	Laurence Rouède

✓ Direction Générale des Services

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais réels prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Bruxelles : participation à des conférences dans le cadre du réseau « bâtir l'Europe avec les élus locaux »	Gabi Höper	-----	Du 31 janvier au 2 février 2024	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Lille : participation au Comité Directeur de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)	Jean-Louis Arcaraz	-----	Du 8 au 9 février 2024	Philippe Buisson

<b>Autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais réels prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales</b>	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Marmande : participation aux « Rencontres de la Participation »	Julie DUMONT	-----	Le 13 février 2024	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Paris : participation au salon Vinexpo	Philippe Buisson	-----	Le 14 février 2024	Laurence Rouède

**La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (Denis Sirdey)**

Documents mis en ligne le 22 mars 2024 sur le site internet de la commune de Libourne

**Communication des marchés signés depuis le 5 février 2024**

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2023L06_01	Travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie	2 400 000€	2 880 000€	FAYAT TP
2023L06_02	Travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie	2 800 000€	3 360 000€	COLAS FAYAT TP GUINTOLI